**Compte-rendu sommaire**

**Séance du vendredi 5 février 2021 à 18h00**

Le cinq février deux mille vingt-et-un à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-neuf janvier deux mille vingt-et-un s’est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Claudine RODET, Maire de MAREUIL.

**Présents :** Mmes Rodet Claudine, Becue Marie, Carre Hélène, Gravelat Marie-José, Gary Catherine.

Mrs Jarosz Jean-Robert, Turgne Noël, Pol Frédéric, Mathieu Gérard, Bordonado Claude, Thomas Romain.

Mr Christian Vignaud, Président de la communauté de communes du Rouillacais et Mr Edouard Ganne Directeur général des services assistent à la réunion.

Mme Gary Catherine est secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

**1.** Approbation du compte-rendu de la séance du 11 décembre 2020.

**2.** Convention de fauchage avec le département à l'intérieur des panneaux d'agglomération. Acceptée à l'unanimité.

**3.** Proposition d’adhésion à un système de sauvegarde informatique « Sauvegarde 3.2.1 » via l’ATD16. Acceptée à l’unanimité.

**4.** Avenant au chantier des Maisons-neuves d'un montant de 1 118.40 euros. Accepté à l'unanimité

Préparation et réflexion sur une convention à passer avec Mme Gravelat pour utilisation du caniveau sur terrain privé et entretien de la buse sous passage.

**5.** Remplacement de la fenêtre du SIVOS. Présentation de 2 devis. Le devis de Mr Lanterne Jean-Luc de 1 161.18 euros est retenu à l'unanimité. Remplacement de la seconde porte des WC Place Philémon Martin 439.20 euros.

**Informations diverses :**

Devis d’ABC FEU pour remplacement d’extincteurs de 346,20 euros.

Demande de Mr Turgne de couper l'éclairage extérieur de l'école le soir, les mercredis, vacances et week-end.

Devis d'ECO ENERGIE CONCEPT pour tableau électrique, ballon d'eau chaude chaufferie école suite au remplacement de la chaudière. Propositions d’entretien de la chaudière avec 2 variantes. A la charge du SIVOS.

Avenant au contrat d’assurance pour protection fonctionnelle des élus : 102 euros par an pris en charge par l'état.

Affichage loi Blanquer à fournir aux enseignantes.

Vérification des bornes à incendie et réserves effectuée en 2020. Demande de Mme Carré pour une réserve à Beaulieu. Le SDIS doit être recontacté.

Intervention de Mr Vignaud et Mr Ganne, Président et directeur des services communauté de communes du Rouillacais

Compétences de la communauté de communes :

-Petite enfance, enfance, jeunesse, séniors ;

-Déchets ménagers ;

-Habitat : 51 logements sociaux à la location ou sur un bail emphytéotique ;

-Eau, assainissement collectif et non collectif. Le grand cycle de l'eau depuis la loi Nôtre compétence eau potable ;

-La culture dont la délégation est donnée à l'association la Palène.

Point sur les travaux du PLUI qui viennent de reprendre. Obligation pour le territoire. Deux autres documents d'urbanisme en lien : le SCOT et le STRADET.

Présentation des chantiers en cours : maison des services au public, ferme des Bouchauds, maison de santé.

Mme Carré intervient pour connaître la position de la communauté de communes sur l'inclusion du handicap. C'est un des axes du projet de territoire.

Mme le Maire indique la raison de l'absence de Mr Audouit au conseil. Cet administré est venu sur le terrain le 25 janvier dernier pour conseils en espaces verts notamment concernant le cimetière.

20h15 la séance est levée.

Vu pour être affiché le dix février deux mille vingt-et-un, conformément aux prescriptions de l’article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

À MAREUIL, le 10 février 2021 Le Maire, Claudine RODET